

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2013

Etaient présents : MM. RIPEAUX LELIEVRE LEMASSON MMES ADAM BOUJU FOUBERT LBOUC MM.DELAUNAY GRAND GUILLOUARD
LEBRETON PICHEREAU RINGUENET-PECATE TRETON

Absent : M. le Maire empêché, M. RINGUENET-PECATE (non excusé)

Demande de subvention au Conseil Général de La Mayenne pour les travaux de réfection des canalisations d'eau potable.

M. le 1^{er} Adjoint est chargé de solliciter une aide du Conseil Général pour la réfection des canalisations d'eau potable rue de Normandie et rue de la Gérarderie

Frais de rédaction du bail commercial avec et M Mme THIREAU,

Il a été convenu que les frais d'établissement du bail seraient partagés par moitié entre les parties.

Cadence d'amortissement de la subvention obtenue pour la carte communale

L'amortissement de cette subvention se fera sur une année. Les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif 2013.

Point sur la Carte Communale

Le 1^{er} Adjoint au Maire, a informé les membres du Conseil Municipal, qu'il est convoqué le jeudi 21 février 2013 à LAVAL pour l'examen du projet de la carte communale par la CDCEA (Commission Départementale de la Consommation des Espaces Agricoles). Les membres du Conseil Municipal lui ont demandé de solliciter quelques modifications au projet de carte actuel.

Participation financière d'un locataire à des travaux dans son logement,

M. le 1^{er} Adjoint expose qu'un locataire de la rue des Pommiers a demandé la motorisation du volet roulant de sa salle et qu'il a été convenu que la dépense occasionnée par ces travaux serait partagée par moitié. Les membres du Conseil Municipal autorisent le 1^{er} Adjoint à émettre le titre de recette.

Point sur les indemnités des Elus suite à l'empêchement du Maire,

Compte tenu de l'empêchement de M. le Maire, le conseil municipal a décidé de verser, à compter du 19 février 2013, l'indemnité du Maire au 1^{er} Adjoint – celui-ci remplissant effectivement les fonctions de Maire.

Avis du Conseil Municipal sur le projet de périmètre du nouvel EPCI.

M. le 1^{er} Adjoint expose aux membres du Conseil Municipal qu'ils doivent donner leur avis sur le projet de périmètre du nouvel Etablissement Public de Coopération Intercommunale (fusion des communautés de communes des avaloirs et de Villaines-La-Juhel).

Après débat, un vote à bulletin secret a été réalisé;

Nombre de votants : 13

Nombre d'exprimés : 13

Nombre avis favorable : 1

Nombre avis défavorable : 12

Il est donc donné un AVIS DEFAVORABLE au projet de périmètre.

Fait à Lignières-Orgères, le 20.02.2013

Le 1^{er} Adjoint au Maire,
Signé **Gabriel RIPEAUX**